

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION : Ville de **GISORS** (Département de l'Eure – Communauté de Communes du Vexin Normand)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : Sous réserve de la production d'une délibération du Conseil municipal, sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Emprise en volume à prendre sur la parcelle cadastrée section **XC n° 72** sur la commune de GISORS, d'une contenance totale de 410 m², à savoir :

- Le 1^{er} étage en totalité, d'une surface de 183 m² (ancien centre de tri),
- Le 2^{ème} étage en totalité, d'une surface de 90 m² (ancien logement du receveur municipal),
- Au sous-sol, un espace de cave d'une surface de 13 m²,
- Au rez-de-chaussée, deux espaces de dégagement assurant la desserte des étages, accessibles : pour l'un depuis la cour intérieur de la propriété et desservant les 1^{er} et 2^{ème} étage et pour l'autre depuis la rue de l'Hospice desservant que le 1er étage.

Soit une contenance totale de 286 m², hors espaces de dégagement en rez-de-chaussée.

POS/PLU : PLU adopté le 12 mars 2014 : **Zone UA** (secteurs urbains centraux et péri-centraux à vocation d'habitat collectif et intermédiaire, bureaux, services, commerces, artisanat et d'équipements publics ou d'intérêt général).

PROJET : Regroupement des services municipaux excentrés.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **20 mars 2018 – Avis favorable**

PROPRIÉTAIRE : **La Poste (SCI BP)**

ÉVALUATION DOMANIALE : 17 juillet 2017 – 180 000 € + 10 %

IMPUTATION : **Compte n° 923 806 GISORS "Rue des Carmélites-La Poste"**
Enveloppe projet : 211 000 €

17 MAI 2018

ROUEN le 11 avril 2018

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,


Dominique LEPETIT

/FDL


Gilles GAL